

AR PREFECTURE

082-200061257-20211011-10202103-DE  
Regu le 13/10/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## COMITE SYNDICAL

### REUNION DU 11 OCTOBRE 2021

Date d'envoi de la convocation : 4 octobre 2021

L'An deux mille vingt-et-un et le 11 du mois d'octobre (11.10.2021) à 15 heures 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 4 octobre 2021, s'est assemblé en salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

#### **PRESENTS : 17**

M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme NÈGRE Marie-Claude (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. FERTE Denis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. PIERASCO Jean-Franck (Délégué suppléant), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

#### **REPRÉSENTÉS : 2**

M. WEILL Michel (Délégué titulaire) donne pouvoir à M. BAYLET Jean-Michel (Président)  
M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) donne pouvoir à Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire)

#### **ABSENTS : 1**

M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Sophie DELBREIL

**DELIBERATION N°10/2021-03**  
**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SYNDICAT MIXTE**  
**TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** l'Arrêté Préfectoral n°82-2016-02-01-001 du 1<sup>er</sup> Février 2016 portant création du Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique ;  
**Vu** la modification des statuts du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, approuvée par délibération n°10/2021-02 du 11 octobre 2021 ;

**Vu** la délibération n°04/2016-02 du Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique portant sur l'adoption du règlement intérieur du syndicat ;  
**Vu** la délibération n° 06/2019-02 portant modification de l'annexe 1 du règlement intérieur du syndicat ;  
**Vu** la proposition de modification du règlement intérieur annexée à la présente délibération ;

Suite au changement des instances du syndicat mixte, il convient de procéder à une mise à jour de son règlement intérieur afin de les compléter et d'y apporter les précisions nécessaires sur plusieurs points institutionnels, dont notamment :

- Le régime des délégations d'attributions du comité syndical
- Les attributions des Vice-Présidents et du Bureau
- La représentativité des membres dans les commissions
- Le rôle de la CAO et de la CDSP
- L'intégration du COTECH relatif à DSP dans l'article relatif au Comité Technique
- La création d'une nouvelle commission : la Commission Usages et Services avec intégration du COTECH relatif au SDUSN (Schéma Directeur des Usages et Services Numériques) dans ce même article
- La mise en concordance avec les statuts du syndicat de l'article du règlement intérieur relatif à la composition du Bureau
- L'intégration du principe de retransmission du comité syndical en direct sur le site Internet du syndicat
- L'intégration du vote électronique

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le règlement intérieur modifié du syndicat mixte de Tarn-et-Garonne Numérique tel qu'annexé à la présente délibération

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Préfecture  
le **13 OCT. 2021**

Et de la publication le **21 OCT. 2021**

Fait Montauban, le 12 octobre 2021

Le Président,



Jean-Michel BAYLET

**Syndicat Mixte**  
**Tarn-et-Garonne Numérique**  
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze  
82013 MONTAUBAN cedex  
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z